

A travers des œuvres de Bach et de Schütz, Ludus Modalis, dirigé par Bruno Boterf reconstitue une cérémonie funéraire luthérienne. Le concert a lieu vendredi 23 août en l'église d'Arques-la-Bataille dans le cadre du Festival de musique ancienne.

✖ Quels sont les points communs entre Heinrich Schütz et Johann Sebastian Bach, nés avec un siècle d'écart ? Tous deux sont certes des compositeurs. Ils sont surtout, selon Bruno Boterf, chanteur et directeur artistique de l'ensemble Ludus Modalis « *de tradition luthérienne. Schütz est de Dresde et Bach de l'Allemagne du nord. Le premier est ancré dans la Renaissance et a beaucoup voyagé. Quant au second, il a très peu voyagé, seulement à pied et en carriole. Bach a surtout voyagé dans la musique des autres puisqu'il recopiait des partitions à la chandelle. Ce sont également deux maîtres de chapelle qui ont puisé aux sources italiennes et franco-allemandes et écrit des pièces pour des cérémonies funéraires* ».

La mort est au cœur des interrogations de l'homme. Lors de la Guerre de Trente ans (1618-1648) en Europe, ces questions étaient très présentes dans une Allemagne luthérienne et meurtrie. Les compositeurs ont beaucoup écrit lors de cette terrible période. Comme une sorte d'exutoire. Ludus Modalis a imaginé un programme musical issu de cet état d'esprit avec des pièces de Schütz et Bach.

L'ensemble de Bruno Boterf interprétera avec l'Académie Sainte-Cécile le *Musikalische Exequiem* de Schütz, composé pour les obsèques du prince Heinrich Posthumus von Reuss. A cette partition, il allie des motets et cantates de Bach. « *Avec ces musiques, nous sommes dans la tradition du contrepoint avec des conversations permanentes entre les lignes. Nous sommes encore dans les écritures de la Renaissance. A ce moment-là, la polyphonie est à son apogée* », indique Bruno Boterf.

Ces différentes pièces musicales ne sont aucunement austères. Elles s'avèrent « *lumineuses, d'une extrême vivacité. Après la misère vécue sur terre, il y a l'espoir d'un au-delà* ».

- Vendredi 23 août à 20 heures en l'église d'Arques-la-Bataille.
- Tarifs : 14 €, 9 €, gratuit pour les moins de 18 ans. Réservation sur



Tel un office funéraire

www.academie-bach.fr ou sur place